



Le Club de Pêche Sportive Forez-Velay adhère complètement à cet argumentaire développé pour le Collectif Loire Amont Vivante (CLAV) par Antoine Lardon, membre du CLAV.

Argumentaire pour une solution alternative à la construction d'un nouveau barrage sur la Semène à Saint Genest Malifaux.

Le barrage des Plats, situé sur la commune de Saint Genest Malifaux, construit sur la rivière Semène est vide depuis septembre 2005. Par décision du préfet de la Loire le mur est percé depuis mars 2006 afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes en aval de cet ouvrage.

Le "Syndicat des barrages", actuel propriétaire de cet ouvrage inopérant, souhaite engager la construction d'un nouvel ouvrage. Une enquête publique doit être ouverte en janvier 2012. Ce nouvel ouvrage constituera un obstacle important en travers de la rivière Semène, il aura des impacts non négligeables sur la qualité de l'eau, le volume de la ressource ainsi que sur la faune et la flore aquatique.

A l'issue de l'enquête publique le MEDDTL (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.) étudiera les propositions permettant d'éviter cette construction et les impacts sur l'état des masses d'eau concernées.

Conscient de la double problématique de l'**alimentation** et de la **sécurisation** des communes de l'est du département de la Haute-Loire et de la vallée de l'Ondaine, le Collectif Loire Amont Vivante, composé d'associations de protection de la nature (dont le CPSFV) et des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Loire et de la Loire, rejoint par des municipalités comme Unieux ou Pont-Salomon, propose une alternative à la construction d'un nouveau barrage impactant durablement la rivière Semène classée en "bon état écologique" et retenue par le SDAGE 2010-2015 comme réservoir biologique.

Afin de bien cerner notre proposition alternative il nous semble important de revenir sur les ressources utilisées par les différentes collectivités pour l'alimentation en eau potable des populations.

1 La situation avant 2005

- ⇒ Les quatre communes alimentées par Firminy (Firminy, Fraisses, Unieux et Saint Paul en Cornillon) disposaient de 2 ressources d'eau brute :
 - l'Echapre,
 - le Lignon par un piquage sur la conduite du Lignon.

Lors de la vidange totale du barrage de l'Echapre en 1997 ces communes étaient alimentées exclusivement par l'eau du Lignon.

- ⇒ Les neuf communes alimentées par le Syndicat des Eaux de la Semène (Saint Just Malmont, Saint Victor Malescours, La Chapelle d'Aurec, Pont Salomon, Saint Ferréol d'Auroure, Saint Pal de Mons, Saint Romain Lachalm, Dunières en partie et Jonzieux) disposaient d'une ressource unique :
 - La Semène par le barrage des Plats.

2 La situation après 2005

- ⇒ Les quatre communes alimentées par Firminy sont dans la même situation qu'avant 2005.
- ⇒ Les neuf communes alimentées par le Syndicat des Eaux de la Semène disposent d'une seule ressource :
 - le Lignon par un piquage sur la conduite du Lignon au Chambon-Feugerolles.

La construction d'un nouveau barrage aux Plats est présentée par le Syndicat des barrages comme une deuxième ressource pour le Syndicat des Eaux de la Semène.



3 Une solution alternative à la reconstruction du barrage des Plats

3.1 – Pour la vallée de l'Ondaine :

Trois barrages existent dans cette vallée :

- sur l'Ondenon avec une capacité de 400 000 m³,
- sur le Cotatay avec une capacité de 790 000 m³,
- sur l'Echapre avec une capacité de 870 000 m³.

Ces trois retenues représentent 2 060 000 m³ d'eau brute. Nous proposons l'interconnexion de ces trois barrages.

Cette interconnexion en plus de la garantie d'alimentation de toute la vallée répond à une des problématiques du contrat de rivière Ondaine Lizeron ainsi qu'à l'adéquation besoins ressources du futur SAGE Loire en Rhône-Alpes.

Cette solution constitue une première alternative à la construction d'un nouveau barrage sur la Semène.

3.2 - Pour l'est du département de la Haute-Loire :

Le Conseil Général de la Haute-Loire a diligenté une étude visant à sécuriser l'adduction d'eau potable sur l'est du département de la Haute-Loire. Le cabinet SOGREAH a rendu son étude en 2009. Celle-ci avait intégré le contexte particulier de la visite décennale du barrage de Lavalette en 2010 présentant des risques potentiels de rupture d'alimentation.

Un des scénarios prévoyait l'alimentation du SES (Syndicat des Eaux de la Semène) par le SYMPAE (SYndicat Mixte de Production et d'Adduction d'Eau) par l'installation d'une conduite passant à proximité des communes de St Didier en Velay et la Séauve sur Semène.

Le SYMPAE met en place une ressource de secours par un pompage dans la Loire à Confolens. Les travaux débuteront en 2012 et cette conduite croisera celle du Lignon. Cette disposition permet de faire circuler de l'eau de la Loire dans la conduite permettant de sécuriser des communes alimentées par l'eau du Lignon comme Aurec sur Loire.

L'usine de potabilisation du SYMPAE, mise en service en 2010 dispose d'une capacité de production de 14 000 m³/jour. Elle fournit actuellement 3 200 m³/jour soit le quart de sa capacité potentielle.

Le SES utilise environ 1 000 000 m³ par an pour assurer l'alimentation des communes adhérentes, ce besoin correspond à 2 700 m³/jour.

Sans nier l'émergence de nouveaux besoins cette fourniture d'eau du SYMPAE au SES ne ferait pas dépasser la moitié de la capacité nominale de l'usine du SYMPAE.

La mise en place de cette conduite entre le SYMPAE et le SES permet aussi de sécuriser les deux communes de Saint Didier en Velay et la Séauve sur Semène qui utilisent l'eau de la Semène par un captage au fil de l'eau.

Cette solution permet aux communes desservies par le SES de disposer de deux ressources le Lignon et la Loire.

La construction d'un nouveau barrage sur la Semène ne se justifie plus pour le département de la Haute-Loire.

Cette solution alternative n'a pas été examinée par le cabinet d'étude choisi par le Syndicat des barrages.

Lors de la réunion du comité de rivière Ondaine Lizeron du 10 novembre 2011, une majorité des membres présents a demandé de poursuivre la réflexion dans le but de rechercher une solution globale.

Ce dernier point nous conforte à poursuivre notre action militante afin que soit lancée une étude alternative à la reconstruction du barrage des Plats.

Ci après un document permettant :

⇒ de mieux situer les éléments cités dans cet argumentaire

⇒ de visualiser la distribution normale de l'eau aux populations et son secours en cas de problème .

Une solution alternative : l'interconnexion

